



DEMANDE D'ADHÉSION

saison sportive ou culturelle du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

1^{ère} inscription renouvellement => N° licence

Section : Villeneuve d'Ascq externe :

Activité (s) : principale 2ème activité

3ème activité 4ème activité

Civilité : madame monsieur

Nom de famille Nom de jeune fille

Prénom Date et lieu de naissance (+ département)

Adresse

Ville Code postal Numéro(s) de téléphone

@
Adresse mél du responsable de section (la fédération lui fera parvenir automatiquement la licence).

Origine : *Défense en activité :* *Défense en non activité :* | **Nationalité :**
 officier, réserviste ou retraité militaire, | Française,
 sous-officier, retraité civil, | U.E.,
 militaire du rang, ancien civil ou militaire, | Hors U.E.-
 civil. famille. |
 personnel défense en congé supérieur à 6 mois.
 Extérieur défense.

Coût de l'adhésion (fédération + club) : 33,00€. À partir du 2ème adhérent dans le même foyer : 30,00€.
Cotisation(s) additionnelle(s) section(s)/activité(s) : . Total = , par chèque ou numéraire.
Préciser nom, prénom & section de rattachement de la 1ère adhésion (à partir du 2ème adhérent).

- **Demande d'adhésion** : compléter toutes les rubriques de ce formulaire (informatique), l'imprimer, le signer et le transmettre au responsable de votre section principale avec les documents nécessaires.
- **Certificat médical** : un certificat médical comportant la mention de non contre-indication à la pratique du sport de la ou les sections désirées. Demander l'ajout de la mention « en compétition » si nécessaire. Un questionnaire santé (joint) sur lequel toutes les questions ont une réponse négative permet de prolonger la validité du certificat médical jusqu'à 3 ans (sauf pour les compétitions), fournir alors une copie du certificat médical de moins de 3 ans et cocher la case suivante (**cette action n'engage que votre responsabilité**).....
- **Carte d'accès** (sections de Villeneuve d'Ascq) : compléter et signer le formulaire en annexe.
- Transmettre au responsable de section une **photo d'identité (fichier .jpg ou .png, nommé NOM Prénom section)**.

« Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et des règlements du C.S.L.G. et en acceptant les termes et je m'engage à n'effectuer aucun recours contre le club ou l'état et à n'effectuer aucune demande de remboursement du montant de la cotisation au CSLG pour une saison au cas où des événements graves viendraient à m'interdire l'accès à la caserne pendant une durée indéterminée, par exemple la mise en place sur le territoire national du plan d'urgence ». Je déclare **adhérer** (1) - **ne pas adhérer** (1) au contrat d'assurance collectif à adhésion facultative souscrit par le CSLG - **VOIR DETAIL SUR SITE DU CLUB - www.csig-nord.fr - rubrique : ASSURANCE** cf article L.321-4 du Code du Sport selon lequel " les Associations et Fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ".

(1) rayer la mention inutile

Nom et signature responsable section :

Date et signature du demandeur :

Adhérent CSLG (uniquement les sections de Villeneuve d'Ascq)

**RECONNAISSANCE D'INFORMATION
RELATIVE A L'USAGE DE LA VIDÉOPROTECTION
ET AU CONTRÔLE DES ACCÈS**

Je soussigné(e) (*Nom, Prénom*).....

adhérent du CSLG de Villeneuve d'Ascq, section.....

1 – Autorise le président du CSLG à engager les démarches permettant d'accéder à la caserne Sénépart, sise 201 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq.

2 - Reconnaît avoir été informé(e) que, conformément au code de la sécurité intérieure (notamment les articles L. 114-1 et L. 234-1 à 2), au code de la défense et au décret n° 2005-1124 du 6 septembre 2005, l'autorisation d'accès à caserne Sénépart, peut être subordonnée à la réalisation préalable d'une enquête administrative de sécurité. A ce titre, cette autorisation peut m'être refusée.

3 - Reconnaît avoir été informé(e) que cette caserne de gendarmerie est placée sous vidéoprotection pour des raisons de sûreté et de sécurité. Je suis donc susceptible d'être filmé(e) en y accédant et en y circulant.

Cette vidéoprotection a fait l'objet :

- d'une déclaration en préfecture du Nord et bénéficie d'une autorisation en date du 7 décembre 2018 ;
- d'un engagement de conformité dans le cadre de la Loi 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, de l'arrêté du 14 août 2014 (NOR : INTD14177909A) et de la circulaire du 26 novembre 2014 (NOR : INTD1437993C) ;

Conformément à l'article L.253-5 du code de la sécurité intérieure, je bénéficie d'un droit d'accès aux images me concernant. Cette demande est à formuler auprès de l'officier commandant de caserne délégué.

Les enregistrements des caméras de vidéoprotection pourront être utilisés en cas de litige sur ce lieu et opposables dans le cadre d'une action pénale engagée par moi, un tiers, la gendarmerie ou le président du CSLG.

Je reconnais avoir compris dans leur intégralité les termes ci-dessus exposés.

Pris connaissance le

« **Bon pour accord** »

SIGNATURE